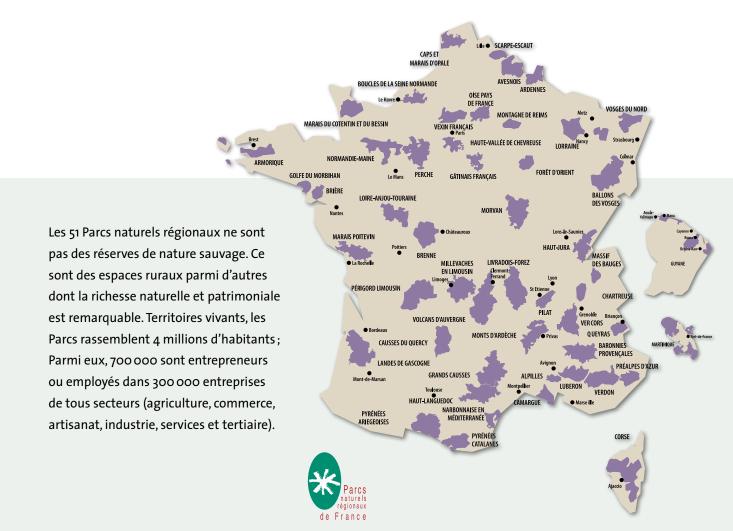


Résumé de la note d'orientation éditée en juin 2016



Quel développement favoriser ?

Les Parcs naturels régionaux ont pour mission particulière de développer l'économie du territoire, tout en renforçant la solidarité entre les habitants et sans épuiser les ressources naturelles, sans participer au réchauffement climatique, sans compromettre l'équilibre des écosystèmes. Ce développement-là - que l'on dit durable ou soutenable - est humain et économique, mais aussi social, culturel et environnemental.

Le défi est passionnant. Les Parcs ne partent pas de rien en la matière même si beaucoup reste à faire pour prouver que c'est possible. Possible partout, pas seulement dans les Parcs.

AUJOURD'HUI, LES PARCS IMAGINENT DES POLITIOUES NOUVELLES DE DÉVELOPPEMENT

Les Parcs ne sont pas des « pouvoirs publics » dotés de compétences réglementaires. Leur mission principale consiste à convaincre les élus et la population de mettre en œuvre sa Charte, projet de territoire partagé. Pour cela, ils s'appuient sur leurs équipes pluridisciplinaires, leur approche transversale et leurs outils souvent travaillés au sein du réseau des Parcs : marque «Valeurs Parc naturel régional, Charte européenne du tourisme durable, démarches de circuits de proximité, dispositifs d'accueil des entrepreneurs...

▼ Des atouts que le réseau met en avant

Chaque Parc a évidemment un projet différent, mais tous ont en commun des façons de faire reconnaissables :

- Ils commencent par diagnostiquer les freins au développement et les dynamiques du territoire.
- Ils intègrent toutes les dimensions de la vie territoriale.
- Ils expérimentent des méthodes nouvelles.
- Ils mettent en réseaux les acteurs privés et publics.
- Ils cherchent à développer des filières structurantes et travaillent en réseau inter-Parcs.

LES OUATRE LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT **DANS LES PARCS**

Les Parcs ne peuvent pas se développer sans tenir compte de tout ce qui les entourent, territoires ruraux et urbains voisins, proches ou lointains. Cela suppose de s'appuyer sur des leviers qui sont au nombre de quatre:

Favoriser les coopérations

Les Parcs favorisent des pratiques inter-entreprises pour développer l'économie circulaire et les circuits courts. Ils appuient les logiques de filières à partir de ressources locales et soutiennent ainsi la création d'entreprises et d'emplois. Ils favorisent le lien des entreprises avec les consommateurs locaux; ils créent des passerelles entre les entreprises sociales et solidaires, les autres PME, les collectivités et les organismes de recherche; Ils sont particulièrement attentifs à la gestion des « biens communs », l'eau, la terre, l'air qui doivent être gérés équitablement et préservés pour les générations futures.

Par exemple, le Parc du Luberon relance de la filière « couleurs » végétales; le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin organise des chantiers d'éco-rénovation pour lutter contre la précarité énergétique.

▼ Offrir l'attractivité du territoire aux acteurs économiques

Dans un Parc, les paysages, les ressources naturelles et culturelles sont protégées et mises en valeur; il y fait bon vivre et c'est un atout essentiel pour attirer des compétences.

Ils permettent ainsi un tourisme d'excellence qui mobilise les acteurs agricoles et artisanaux emblématiques de chaque territoire en les rendant accessibles au plus grand nombre.

Les Parcs soutiennent également des entreprises en leur attribuant leur marque « Valeurs Parc naturel régional » et en les aidant à s'exporter hors du territoire.

Par exemple, le Parc des Monts d'Ardèche valorise ses eaux volcaniques pétillantes; le Parc de l'Avesnois développe la charte européenne du tourisme durable; le Parc de Chartreuse apporte une aide directe aux entrepreneurs les plus innovants.

Accueillir les porteurs de projets pour de nouvelles activités

Les Parcs sont des lieux rêvés pour innover. Ils détectent donc les besoins non satisfaits, créent des plateformes territoriales et entrepreneuriales pour l'innovation, mettent en réseaux les structures d'appui aux créateurs, soutiennent les lieux de travail partagés, les coopératives numériques, l'installation d'agriculteurs,

Par exemple, dans le Livradois-Forez, toutes les exploitations agricoles doivent trouver repreneur; le Parc des Ballons des Vosges apporte un appui multiforme à l'émergence d'activités nouvelles; dans la Haute Vallée de Chevreuse, le Parc active le financement participatif.

▼ Soutenir les innovations alliant économie, énergie et biodiversité

La biodiversité et la transition énergétique sont eux-mêmes des facteurs de développement d'entreprises. Les Parcs contribuent à la création de filières énergétiques locales, valorisent les projets économiques basés sur la recherche de santé, de bien-être et d'alimentation de haute qualité.

Par exemple, le Parc Oise Pays de France noue un partenariat avec la recherche sur le biomimétisme; le Parc de Scarpe-Escaut développe la filière des chevaux de trait du Nord pour le ramassage des déchets verts.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France 9, rue Christiani - 75018 Paris Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,

www.parcs-naturels-regionaux.fr







